

## Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

### 1. Référentiel d'activités

- Création ou gestion d'une entreprise sociale ou une initiative solidaire.
- Pilotage et gestion d'organisations sociales et solidaires.
- Conduite de la politique de l'entreprise en matière de valorisation de l'économie sociale et solidaire.
- Coordination des projets sociaux du point de vue humain, technologique, économique et social.
- Intégration du projet social et solidaire dans une perspective stratégique via la communication en interne et externe, l'évaluation des actions menées et la promotion de valeurs éthiques dans les pratiques professionnelles.
- Opération internationale de coopération et d'aide au développement.

### 2. Référentiel de compétences

- Concevoir, piloter et mettre en œuvre des stratégies économiques et des stratégies sociales sur un territoire ou dans une organisation
- Accompagner des porteurs de projet dans la démarche et les étapes de création d'activités et de suivi post-crédation
- Intervenir dans la mise en place et l'évaluation de projets de développement ou de programmes relevant de la coopération internationale
- Mettre en place une coopérative à partir d'outils juridiques et comptables
- Développer des projets de l'économie solidaire à partir d'une méthodologie rigoureuse, les conduire en liaison avec les partenaires institutionnels
- Définir et piloter la stratégie financière d'organisations solidaires
- Adapter les outils de traitement statistiques de données, réaliser des études en économie sociale et solidaire
- Analyser des données et les restituer en une information opérationnelle d'aide à la décision pour les entreprises et les collectivités
  
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

## MASTER – "ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE"

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.*

*Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### **3. Référentiel d'évaluation**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.